

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES DE LA CONVENTION
SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE
SAUVAGE**

A. PROPOSITION : Inscription de *Balaenoptera physalus* aux Annexes I et II

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION : Gouvernement de l'Australie

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

1.1	Classe :	Mammalia
1.2	Ordre :	Cetacea
1.3	Famille :	Balaenopteridae
1.4	Genre et espèce :	Balaenoptera physalus (Linnaeus, 1758)
1.5	Noms vernaculaire :	Anglais : Fin Whale
		Espagnol : Ballena Aleta, Ballena Boba, Rorcual Comun
		Français : Baleine Fin, Baleine à Nageoires, Baleinoptère Commun, Rorqual Commun

2 Données biologiques

Balaenoptera physalus est la seconde en taille après la baleine bleue. La longueur et l'âge moyen à maturité, ainsi que la maturité sexuelle, d'après les prises, semblent varier selon les populations. La longueur moyenne d'une femelle de l'hémisphère Sud est de 22 m, avec un maximum de 27 m, tandis qu'elle est de 20,50 m pour un mâle avec un maximum de 25 m. Les tailles maximales dans l'hémisphère Nord sont de 22 m pour les mâles et de 24 m pour les femelles. Ces chiffres, basés sur des prises, exagèrent les différences, étant donné que les tailles sont différentes selon les régions et peuvent n'être que le reflet des estimations des exploitations du passé.

B. physalus peut se trouver solitaire ou en couple. Ces baleines forment habituellement des groupes plus grands de 3 à 10 ou 20 individus qui peuvent à un certain moment se réunir en une importante concentration de 100 individus ou plus, notamment sur les lieux de nourrissage (Gambell, 1985). Elles forment des concentrations plus importantes quand elles se nourrissent de poissons grégaires mais se dispersent lorsqu'elles se nourrissent de crustacés. Les troupeaux ont des formations définies, les jeunes et les baleines non-reproductrices orientés autour des mâles matures et des femelles reproductrices largement dispersées en petits groupes (Tarasevich, 1967).

Comme d'autres cétacés, *B. physalus* sont des "stratégues K" en ce sens qu'ils sont grands, qu'ils vivent longtemps, sont lents à venir à maturité, ont une progéniture plus grande et moins nombreuse, que les parents s'investissent largement dans l'éducation des jeunes et qu'ils évoluent dans un environnement qui varie peu (du point de vue temporel ainsi que stochastique). En tant qu'Ordre, les populations de cétacés ne sont donc pas équipées pour surmonter :

- ? de soudains déclin démographiques comme cela est arrivé au cours des deux derniers siècles en raison d'une chasse non durable ou
- ? des incidences écologiques néfastes en matière d'habitat en raison de facteurs anthropogéniques tels que : pollution, changements de climat, intensification de la pêche, accroissement du trafic maritime, etc. comme c'est actuellement le cas, et s'en rétablir.

2.1 Répartition

On a fait état de *B. physalus* sur tous les océans du monde. L'espèce effectue des migrations saisonnières régulières entre des eaux tempérées où les individus s'accouplent et mettent bas, et des zones de nourrissage plus polaires qui sont occupées pendant les mois d'été (UICN, 1991).

Les saisons étant opposées dans les deux hémisphères, les populations de baleines du Nord et du Sud ne se déplacent pas vers l'équateur au même moment, bien qu'il soit possible que des échanges occasionnels d'individus puissent se produire pour prévenir l'isolation génétique des populations du Nord et du Sud. Cependant, la forme de l'hémisphère Sud est un peu plus grande que celle de l'hémisphère Nord, certaines autorités reconnaissent une sous-espèce septentrionale *B. p. physalus* distincte de la sous-espèce méridionale *B. p. quoyi* (Fischer, 1829 ; Gambell, 1985). Aux fins de cette proposition, une espèce unique de *B. physalus* est reconnue, en ligue avec la pratique courante (e.g. Gambell, 1985).

2.2 Population

La population mondiale de *B. physalus* a été sévèrement décimée au cours du 20^{ème} siècle par la chasse commerciale à la baleine. Au cours de cette période, l'espèce était la seconde en importance commerciale par rapport à la baleine bleue (UICN, 1991). On estime que, durant la période de pré-exploitation, la population de *B. physalus* dans l'hémisphère Sud était d'environ 500 000 individus et qu'elle a peut-être été réduite par la chasse à environ 25 000 (Bannister, Kemper et Warneke, 1996). La CBI estime que la population de l'Atlantique Nord de *B. physalus* pendant la période 1969-1989 était de 47 300, mais elle est incapable de fournir des estimations pour d'autres populations étant donné le manque d'évaluations détaillées et de certitudes statistiques.

2.3 Habitat

Les baleines *B. physalus* ont tendance à modifier leur répartition en latitude et en longitude selon celle de leur nourriture (Hjort et Ruud, 1929). Dans l'hémisphère Sud, la nourriture principale dans l'Antarctique est *Euphausia superba*. D'autres euphausiacés peuvent également être consommés, notamment dans de plus basses latitudes (Gambell, 1985). Dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord, la nourriture peut dépendre autant de la disponibilité que des préférences (Gambell, 1985).

Les sites de reproduction se trouvent surtout dans les eaux tempérées ou sub-tropicales au large des côtes des grandes masses terrestres (MacKintosh, 1966 ; Clarke, 1962 ; Ivashin, 1969).

2.4 Migrations

L'espèce effectue des migrations saisonnières régulières entre les eaux tempérées où les animaux s'accouplent et mettent bas et les sites de nourrissage plus polaires qu'ils occupent pendant les mois d'été. La preuve des migrations saisonnières est fournie par les récupérations de baleines marquées, les déplacements saisonniers des baleines et les observations de ces dernières à des moments particuliers de l'année par des bâtiments d'observation.

Atlantique Nord

Les baleines *B. physalus* passent l'été nordique dans l'Atlantique Nord de la côte de l'Amérique du Nord jusqu'à l'Arctique, autour du Groenland, de l'Islande, de la Norvège septentrionale, de Jan Mayen, du Svalbard et dans la mer de Barents. Pendant l'hiver nordique, elles migrent vers le Sud jusqu'aux Caraïbes et au golfe du Mexique dans l'Atlantique occidental et jusqu'en Norvège méridionale, en baie de Biscay et en Espagne dans l'Atlantique oriental. Certaines baleines *B. physalus* migrent dans la Méditerranée bien que l'espèce y soit présente toute l'année (Gambell, 1985).

Pacifique Nord

Les baleines *B. physalus* passent l'été nordique dans des zones de nourrissage dans la mer de Chukchi, autour des îles Aléoutiennes, du golfe de l'Alaska à la Californie dans le Pacifique oriental, et de la mer d'Okhotsk jusqu'au Japon dans le Pacifique occidental. Pendant l'hiver nordique elles migrent de la Californie vers le Sud dans le Pacifique oriental, et de la mer du Japon, de la partie orientale de la mer de Chine et de la mer Jaune jusqu'à la mer des Philippines dans le Pacifique occidental. Là, il semble qu'il y ait une population résidente de *B. physalus* dans le golfe de Californie (Gambell, 1985).

Hémisphère Sud

Les *B. physalus* sont largement réparties au sud de 50° Sud pendant les mois de l'été austral bien qu'on ne les rencontre pas au bord de la banquise. Au cours de l'hiver austral, elles migrent vers le Nord, dans le sud des océans Atlantique, Indien et Pacifique, le long des deux côtes de l'Amérique du Sud aussi loin au Nord que le Pérou et le Brésil et le long des deux côtes de l'Afrique vers le Nord de l'Afrique du Sud et jusqu'aux îles au nord de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que dans les zones océaniques centrales loin du littoral. Les *B. Physalus* ont tendance à entrer dans l'Antarctique et à le quitter après les baleines bleues mais avant les rorquals sei. Les animaux les plus grands et les plus vieux pénètrent généralement plus avant vers le Sud que les jeunes. Les femelles gravides arrivent avant les autres. Les mâles précèdent les femelles non-gravides et les animaux immatures arrivent les derniers (Laws, 1961).

3 Données concernant les menaces

3.1 Persécutations directes

B. physalus a été le principal objet de la chasse commerciale à la baleine de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à ce que l'espèce ait été protégée de cette chasse en 1975 dans toutes les mers, excepté l'Atlantique Nord. Au début de la chasse à la baleine, les populations du nord-est de l'Atlantique, du nord-ouest de l'Atlantique, au large de Terre Neuve et du Labrador et du Pacifique Nord ont été exploitées. Ces populations nordiques étaient relativement peu importantes et elles ont été rapidement décimées.

La chasse à la baleine à partir du littoral a commencé dans l'hémisphère Sud en Géorgie du Sud en 1904, mais avec l'introduction des bateaux-usines dans les années 20, la chasse s'est étendue sur toutes les mers du Sud. Des prises ont également été effectuées à la fin de la migration hivernale par les installations terrestres de l'Afrique du Sud, du Chili et du Pérou. Les prises de *B. physalus* sont devenues de plus en plus importantes surtout lorsque la baleine bleue a été relativement moins abondante dans les années 30. *B. physalus* a été la ressource principale des pêcheries de l'Antarctique des années 50 aux années 60, jusqu'à ce que les populations déclinantes aient été protégées de la chasse à la baleine dans les années 70. Les prises commerciales se sont poursuivies dans le Pacifique Nord jusqu'en 1975, et dans certaines parties de l'Atlantique Nord jusqu'en 1985 (Tonnessen et Johnsen, 1982).

L'observation touristique non-réglémentée des baleines provoque également un stress sur les individus et les groupes de *B. physalus*. C'est une industrie qui se développe rapidement et que les Etats de l'aire de répartition doivent réglementer car, à une certaine proximité et intensité, les opérateurs et les touristes dérangent la reproduction et le comportement social de ces animaux (Gordon, Moscrop, Carlson, Ingram, Leaper, Matthews et Young, 1998).

B. physalus est aussi sensible à la pollution. Le volume croissant de débris marins, notamment flottants et composés de produits synthétiques tels que le plastique, peut menacer cette espèce soit par enchevêtrement soit par ingestion. Des volumes importants d'ordures rejetées par l'homme ont été trouvés dans l'estomac de baleines échouées (Laist, Coe et O'Hara, 1999). En outre, les marées noires et le rejet de déchets industriels dans les cours d'eau et dans la mer entraînent une bio-accumulation de substances toxiques dans les tissus corporels des prédateurs supérieurs, ce qui est dangereux pour les grandes baleines (Cannella et Kitchener, 1992 ; CBI, 2000). En Méditerranée, les ions des métaux lourds des rejets effectués par les barges industrielles polluent les eaux autour de la Corse, lesquelles sont riches en euphausiacés. Suivant ces derniers, *B. physalus* se contamine et il en meure ou bien s'affaiblit et risque

davantage d'être heurté par les grands bateaux en nombre croissant dans la zone (Viale, 1974 ; Viale Koechlin et Martoja, 1973).

La pollution chimique, et en particulier les polluants organiques persistants tels que PCB, DDT, PCDD, dieldrine HCB, endrine, mirex, PCD, PB, PEDE, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les phénols ainsi que les métaux et leurs formes organiques mercure-méthyle et les organotines, sont dangereux pour les mammifères marins. Nombre de ces polluants peuvent entraîner des dysfonctionnements du système immunitaire rendant ces animaux plus sensibles à l'épuisement des proies, modifications de l'habitat et de l'environnement (dont un réchauffement mondial et une diminution de la couche d'ozone) ou aux maladies. Les effets synergétiques et cumulatifs doivent être pris en compte dans l'évaluation de tout risqué envers chaque espèce ou population (Reijnders et Aguilar, 2002). Actuellement, les mammifères marins des latitudes moyennes (industrialisées et pratiquant une agriculture intensive) d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon ont les doses les plus élevées. Cependant, les niveaux de substances organochlorées déclinent actuellement dans les latitudes moyennes et on prévoit qu'à court et à moyen terme les régions polaires deviendront le principal cloaque de ces contaminants (Reijnders et Aguilar, 2002). Des 2 millions de tonnes de PCB qui ont été produits dans le monde, seul 1% a atteint les océans à ce stade. Environ 30% se sont accumulés dans des décharges, des sédiments de lacs, des estuaires, des zones côtières, et la dispersion future de ces substances dans l'environnement marin ne peut pas être maîtrisée (35% sont encore utilisés). La haute mer est l'ultime réservoir et égout des PCB de la planète (Reijnders, 1996). Un certain niveau de PCB et de DDT a été détectée dans *B. physalus*, et semble varier en fonction de la géographie et de l'alimentation, la migration des adultes se faisant dans des zones moins polluées (Reijnders et Aguilar, 2002).

Des craintes ont été exprimées au sujet des effets potentiels de la consommation d'euphausiacés dans les mers du Sud sur les réserves alimentaires des baleines. La baleine fin nordique a un régime alimentaire plus varié et même si certaines proies peuvent être surexploitées, les baleines peuvent vraisemblablement consommer d'autres nourritures plus faciles à obtenir.

Les enchevêtrements dans les filets de pêche constituent également une menace pour *B. physalus*. Une base de données sur les enchevêtrements tenue par le Bureau régional du Nord du Service national des pêches maritimes a enregistré neuf cas d'enchevêtrements entre 1975 et 1992. Deux d'entre eux ont entraîné la mort des baleines et on a constaté que cinq de ces animaux traînaient des fragments de lignes de pêche d'une source non-précisée et que trois étaient empêtrées dans des casiers à homard (NOAA, 1999).

3.2 Destruction de l'habitat

A la 50ème réunion de la CBI, le Comité scientifique a identifié les "changements environnementaux" comme menace imminente pour les populations de baleines et leurs fragiles habitats. Cette réunion a abordé dans ses débats les incidences des changements de climat, de la pollution chimique, de la dégradation physique et biologique de l'habitat, des effets des pêcheries, de la réduction de la couche d'ozone, des rayonnements ultra-violets B, des problèmes de l'Arctique, des maladies et des mortalités, ainsi que les conséquences du bruit, et a décidé de poursuivre un programme de travail pour assurer le suivi de la recherche (CBI, 1998b).

3.3 Menaces indirectes

Les changements mondiaux de l'environnement sont une menace indirecte envers *B. physalus*. Springer (1998) a conclu que les fluctuations des populations de mammifères marins dans le Pacifique Nord sont entièrement fonction des variations climatiques. Une des conséquences les plus importantes des changements de climat sur les mammifères marins est la modification de l'abondance des proies et la facilité d'accès à celles-ci, notamment pour les mammifères marins tels que les baleines qui se nourrissent d'aliments se trouvant au sommet de la chaîne alimentaire, (IPCC, 2001).

En outre, le réchauffement mondial semble avoir une influence sur la réduction des glaces d'origine marine : une étude conclut que la glace d'origine marine de l'Antarctique a reculé de 2°8 de latitude (168 miles nautiques) entre 1958 et 1972 (de la Mare, 1997). Ceci aurait affecté les stratégies alimentaires et modifié les répartitions saisonnières, les aires de répartition géographiques, les schémas de migration, l'état nutritionnel, le taux de reproduction et en fin de compte l'abondance des mammifères marins (Tynan et DeMaster, 1997.)

3.4 Menaces associées tout particulièrement aux migrations

Lorsqu'elle migre entre les zones de nourrissage et les zones de reproduction, *B. physalus* peut subir des chocs avec des bateaux. L'accroissement du trafic océanique augmente les risques de collision avec de grands bâtiments sur les lignes maritimes dans les habitats fragiles de *B. physalus* au delà du bord des plateaux continentaux.

La pollution acoustique sous-marine est souvent une menace directe pour les cétacés migrants étant donné qu'ils se fient au son pour leur navigation grâce à leur système d'écholocation très développé. *B. physalus* est particulièrement réceptive aux sons de fréquence basse et modérée, d'approximativement 12 Hz à 8 kHz (Richardson, Greene, Malme et Thomson, 1995). Il est difficile de déterminer les conditions dans lesquelles *B. physalus* est particulièrement réceptive étant donné le caractère variable des conditions de transmission acoustique en fonction de la profondeur des eaux et de la position de l'animal au sein de la colonne d'eau. Cependant, un certain nombre de sources de bruit anthropogéniques sont connues pour produire sous l'eau des sons dans la gamme des fréquences propres à *B. physalus* et potentiellement sur les itinéraires de migration.

Par exemple, les opérations sismiques peuvent perturber les mouvements et les activités naturelles de l'espèce par la production de sons (inférieurs à 1 kHz) continus, de niveau élevé, de fréquence basse (Wüsig et Richardson, 2002). La plupart des baleines poursuivent une activité normale jusqu'à 150 db re 1 Pa, mais comme ces niveaux sont d'environ 50 + db au dessus des niveaux de bruit ambiants les niveaux inférieurs reçus peuvent avoir des effets subtiles sur l'émergence et la respiration (Richardson et autres, 1995).

Les activités militaires qui produisent sous l'eau des pressions acoustiques importantes peuvent aussi entraîner potentiellement une interruption des déplacements et des activités naturelles des baleines et notamment des schémas perturbés de la migration, du nourrissage et de la reproduction. Ces bruits sont entre autres des détonations sous-marines d'explosifs et la pénétration de sonars actifs (Richardson et autres, 1995).

3.5 Utilisation nationale et internationale

La CBI permet la prise d'un certain nombre de *B. physalus* chaque année par les autochtones pour leur propre usage. En 2000, six *B. physalus* ont été pris au large du Groenland occidental (CBI, 2000).

Une chasse à la baleine en Islande a prélevé par an jusqu'à 80 *B. physalus* de 1986 à 1990 au titre d'un permis spécial délivré par le Gouvernement islandais pour des prises dans le but de recherches scientifiques (UICN, 1991).

4. **Situation de la protection et besoins en la matière**

En 1996, l'UICN a inscrit l'espèce *B. physalus* comme "En danger" (catégorie A1 abd). Ceci signifie que l'espèce a dans un avenir proche un risque très élevé d'extinction dans la nature car elle a subi une réduction observée, estimée, supposée ou suspectée d'au moins 50% au cours des 10 dernières années, soit trois générations. Le Groupe de spécialistes des cétacés de l'UICN a fondé son jugement sur :

- a) une observation directe ;

- b) un indice d'abondance approprié pour le taxon ;
- c) un déclin dans la zone d'occupation, dans la fréquence d'apparitions et/ou dans la qualité de l'habitat (UICN, 2000).

4.1 Situation de la protection nationale

La législation nationale protégeant *B.physalus* découle surtout d'accords internationaux.

4.2 Situation de la protection internationale

Les articles 65 et 120 de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer (UNCLOS) accorde un statut spécial aux mammifères marins et permet spécifiquement une protection plus rigoureuse de ces derniers par les Etats côtiers ou les organisations internationales. Egalement en ce qui concerne les cétacés, les articles 65 et 120 obligent les Parties côtières à luvrer par l'intermédiaire d'organisations internationales appropriées pour leur conservation, leur gestion et leur étude.

B. physalus est protégé de la chasse commerciale à la baleine par la CBI au titre de son Moratoire général sur la chasse commerciale. Etant donné les analyses incertaines concernant la population, le Moratoire, en vigueur depuis 1985-86, a imposé une limitation de chasse zéro sur tous les bancs de baleines. Cette limitation est soumise à une révision annuelle par la CBI. Elle protège également les baleines, dont *B. physalus*, par la déclaration de sanctuaires pour protéger des nuisances les baleines en période de migration et de reproduction, lesquelles ont été autrefois chassées au bord de l'extinction. La CBI a établi le sanctuaire de l'océan Indien en 1979 et celui des mers du Sud en 1994. Ces sanctuaires sont des zones de protection importantes pour les baleines.

Le commerce international des produits issus de *B. physalus* est contrôlé par l'inscription de l'espèce à l'Annexe I de la CITES. Cependant, les nations qui ont précédemment pratiqué la pêche commerciale à la baleine, Islande, Japon, Norvège, ont émis des réserves concernant cette inscription et ne sont donc pas liés par cette décision. D'une manière générale, la Convention sur la conservation des ressources marines vivantes de l'Antarctique (CCAMLR) fournit une protection aux baleines. La CCAMLR applique à la Convergence Antarctique une limite océanographique naturelle qui se trouve là où la circulation des eaux froides de l'océan Antarctique rencontrent les eaux plus chaudes vers le Nord. Bien qu'il ne soit fait aucune référence spécifique aux baleines dans la Convention, l'objectif de la CCAMLR est la conservation des ressources marines vivantes de l'Antarctique.

Le Mandat de Djakarta est un accord qui applique la Convention à la diversité biologique (1992) dans l'environnement marin. Le Mandat de Djakarta encourage la mise en œuvre d'une approche de précaution à la gestion des ressources et promeut l'adoption de principes de gestion des écosystèmes. Il reconnaît également qu'une large adoption et application de principes de gestion intégrée des zones maritimes et côtières sont nécessaires pour une conservation efficace et une utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière.

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

Comme mentionné ci-dessus, l'UICN a inscrit *B. physalus* comme "En danger". La population mondiale de l'espèce a été grandement réduite dans le passé par la chasse à la baleine et il n'y a aucun renseignement sur un changement démographique quelconque depuis que l'espèce est protégée de la chasse (Bannister et autres, 1996). En outre, l'espèce est soumise à un certain nombre de menaces. L'espèce étant un 'stratège k" il faut plus de temps pour qu'elle se remette de tous autres impacts.

Le principal organe pour la protection et la conservation de *B. physalus* est la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine (ICRW) qui a établi le moratoire sur la chasse commerciale ainsi que deux sanctuaires régionaux pour les baleines (le sanctuaire de l'océan Indien et celui des mers du Sud).

Dans le cas d'une reprise de la chasse commerciale à la baleine, l'efficacité de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en tant que mesure de protection pour les baleines serait également compromise. C'est pourquoi un certain nombre de Parties qui ont des intérêts dans la chasse commerciale à la baleine ont émis des réserves contre l'inscription sur une liste de certaines espèces de baleines et ne sont donc pas liées par la Convention. En outre, des Parties ont proposé régulièrement de déclasser les grandes baleines et de les faire passer de l'Annexe I à l'Annexe II.

Au titre de l'UNCLOS, les Parties ont l'obligation d'assurer la protection de l'environnement marin dans leurs zones économiques exclusives et en haute mer là où leur juridiction s'applique. Cependant, la conservation efficace des espèces migratrices de cétacés exige une approche cohérente et coordonnée pour l'élaboration et l'application de mesures de conservation dans toute la gamme d'une espèce et de ses habitats sans tenir compte des juridictions auxquelles ils sont soumis. Ceci comporte également les sites importants de nourrissage, d'accouplement et de mise bas, ainsi que les itinéraires de migration entre ces sites.

L'inscription de *B. physalus* aux Annexes I et II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage permet aux non-Parties à la Convention de fournir une protection à l'espèce et de participer aux accords régionaux ratifiés sous les auspices de la Convention, ce qui rend les mesures de protection plus accessibles qu'au titre d'autres accords internationaux. *B. physalus* bénéficierait également de ces mesures de coopération dans la recherche et la conservation. Une inscription au titre de la CMS compléterait également les mesures de protection actuelles fournies par l'ICRW et la CITES.

5. Etats de l'aire de répartition

L'espèce se trouve dans tous les océans du monde, notamment :

- ? les mers arctiques
- ? Atlantique - Antarctique, centre-est, nord-est, nord-ouest, sud-est, sud-ouest, centre-ouest
- ? Océan Indien - Antarctique, est, ouest, Méditerranée et mer Noire
- ? Pacifique - Antarctique, centre-est, nord-est, nord-ouest, sud-est, sud-ouest, centre-ouest

L'UICN (2000) a mis sur sa liste de répartition de l'espèce les pays suivants :

Afrique du Sud, Angola, Argentine, Australie, Bangladesh, Brésil, Canada, Corée (République démocratique populaire de), Corée, Emirats arabes Unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Feroe (îles), Fédération de Russie, Géorgie du Sud et îles Sandwich du Sud, Groenland, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Islande, Italie, Japon, Kenya, Madagascar (République de), Mexique, Myanmar, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pologne, Polynésie Française, Portugal, Royaume-Uni, Sri Lanka, Suriname, Svalbard et Jan Mayen, Taiwan (Province de Chine), Tanzanie (République-Unie de), Tunisie.

Parmi ceux-ci, les pays suivants sont Parties à la CMS :

Afrique du Sud, Argentine, Australie, Espagne, Inde, Italie, Kenya, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pologne, Portugal, Royaume-uni, Sri Lanka, Tunisie. Madagascar est également signataire de la Convention.

6. Références

Bannister, JL, Kemper, CM & Warneke, RM (1996). *The Action Plan for Australian Cetaceans*. Australian Nature Conservation Agency, Canberra.

Burns, W. C. G. (2000). *From the Harpoon to the Heat: Climate Change and the International Whaling Commission in the 21st Century*. Pacific Institute for Studies in Development, Environment and Security. Occasional Paper, June 2000. California.

Canella, E.G. and Kitchener, D.J. (1992). Differences in mercury levels in female sperm whales, *Physeter macrocephalus* (Cetacea: Odontoceti). *Aust Mammal* 15: 121-123.

Clarke, R (1962). Whale observation and whale marking off the coast of Chile in 1958 and from Ecuador towards and beyond the Galapagos Islands in 1959. *Norsk Hvalf-Tid*. 51: 265-287.

de la Mare, W.K. (1997). 'Abrupt mid-twentieth-century decline in Antarctic sea-ice extent from whaling records' *Nature* 389. 4 September: 87-90.

Fischer. (1829). *Syn. Mamm.*, 526.

Gambell, R. (1985). Fin whale *Balaenoptera physalus* (Linnaeus, 1758). In: S.H.Ridgway and R.J. Harrison (Eds), *Handbook of Marine Mammals. Vol 3. The Sirenians and Baleen Whales*. Academic Press, London. 362pp. Pp. 171-192.

Gordon, J., Moscrop, A., Carlson, C., Ingram, S., Leaper, R., Matthews, J., Young, K. (1998). Distribution, Movements and Residency of Sperm Whales off the Commonwealth of Dominica, Eastern Caribbean: Implications for the Development and Regulation of the Local Whalewatching Industry. *Rep. int. Whal. Commn* 48: 551-557.

Hjort, J. and Ruud, J.T. (1929). Whaling and fishing in the North Atlantic, *ICES Rapp. Et Proc-verb*. 56: 123.

IPCC (2001). *Climate Change 2001: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Third Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press.

IUCN (1991). *Dolphins, Porpoises and Whales of the World: The IUCN Red Data Book*. Gland: 391-400.

IUCN (2000). *Red List of Threatened Species*, IUCN Gland.

Ivashin, M.V. (1969). O lokalnosti nekotorykh promyslovykh vidov kitov v iuzhnom polusharii. *Rybn. Kohz.* 45(10): 11-13.

IWC (1998b) Report of the Scientific Committee, IWC/50/4.

IWC (2000). Chemical Pollutants and Cetaceans. *Jnl Cetacean research and Management (Special Issue 1)*, ed. PJH Reijnders, A. Aguilar and GP Donovan: 273pp.

IWC (2000) Report of the Scientific Committee

Laist, D.W., Coe, J.M., O'Hara, K.J. (1999). Marine Debris Pollution. In: *Conservation and Management of Marine Mammals*, ed. J.R. Twiss and R.R. Reeves, Smithsonian Institution Press, Washington: 342-366.

Laws, R.M. (1961). Reproduction, growth and age of southern fin whales. *Disc. Rep.* 31:327-486.

Linnaeus (1758). *Syst. Nat.* Ed. 10, 1:75.

Mackintosh, N.A. (1966). The distribution of southern blue and fin whales In: K.S. Norris (Ed.), *Whales, dolphins and porpoises*. University of California Press, Los Angeles, 125-144.

NOAA, 1999. 'The Fin Whale' *Marine Fisheries Review*. **61(1)**, 44-51.

Reijnders, P.J.H., (1996) Organohalogen and Heavy Metal Contamination in Cetaceans: Observed Effects, Potential Impact and Future Prospects . In *The Conservation of Whales and Dolphins: Science and Practice*, Simmonds, M.P., and Hutchinson, J.D. (Eds). John Wiley and Sons, West Sussex.

Reijnders, P.J.H. & Aguilar, A. (2002) Pollution and Marine mammals, in *Encyclopedia of Marine mammals*, Perrin, W.F., Wursig, B., Thewissen, J.G.M. (Eds), Academic Press, San Diego.

Richardson, W.J., Greene, C.R., Malme, C.I., Thomson, D.H. (1995) *Marine Mammals and Noise*, Academic Press, San Diego.

Springer, A.M. (1998): Is it all climate change? Why marine bird and mammal populations fluctuate in the North Pacific. In: *Biotic Impacts of Extratropical Climate Variability in the Pacific* [Holloway, G., P. Muller, and D. Henderson (eds.)]. National Oceanic and Atmospheric Administration and the University of Hawaii, USA, 109-120.

Tarasevich, M.N. (1957). On the composition of Cetacea groupings. 2. Grouping of fin whales. *Zoologicheskii Zhurnal*, **46(3)**, 420-431.

Tonnessen, J.N. and Johnsen, A.D. (1982). *The history of modern whaling*. University of California Press, Berkeley.

Tynan, C.T. and D.P. DeMaster (1997): Observations and predictions of Arctic climate change: potential effects on marine mammals. *Arctic*, 50(4), 308-322.

Viale, D. (1974). Divers aspects de la pollution par les metaux chez quelques Cetaces de Mediterranee occidentale. *Cons. Int. Expl Ser. Med. Monaco Ileme Journees Etud. Pollution*, 183-191.

Viale, D., Koechlin, N. and Martoja, R. (1973). Pollution etude des lesions tegumentaire d'un cetace tue pres de la zone de deversement des 'boues rouges'. *C.R. Acad. Sci., Paris*. 277: 1385-88.

Würsig, B. and Richardson, W.J. (2002) Effects of Noise, in *Encyclopedia of Marine Mammals*, Perrin, W.F., Würsig, B., and Thewissen, J.G.M. (Eds), Academic Press, San Diego